



## Rapport d'activités 2017

2017, année de l'eau publique ? s'interrogeait l'hebdomadaire Politis, en mars. Le pas a bien été franchi avec trois territoires qui n'ont pas rejoint le Sedif. Cette échappée massive est une première depuis 1923, date de la création de ce syndicat, inféodé depuis toujours à la multinationale Veolia (ou à son ancêtre la Générale des eaux). Une avancée, encore impensable il y a peu, qui s'est produite grâce à une irruption citoyenne dont « le fer de lance » a été la Coordination Eau Île-de-France, selon ...Le Monde !

De ce fait, notre association a aussi réalisé une percée médiatique en 2017. Jusqu'à présent, nos apparitions dans les médias étaient surtout liées à la bataille contre les coupures d'eau menée avec la Fondation France Libertés depuis 2014. Une action qui a connu un développement inattendu avec la plainte en diffamation de Veolia contre les responsables de la Coordination et de France Libertés. En riposte, notre campagne de financement participatif « on ne se taira pas » a atteint ses objectifs financiers et politiques. Par ailleurs, de nombreux jugements tout au long de l'année 2017, concernant là encore Veolia, ont confirmé que les réductions de débit étaient illégales.

A Paris, dans plusieurs quartiers des 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, le programme « Écolo, c'est économe ! » est une initiative d'écologie populaire, qui met en valeur les savoirs, les pratiques et le bon sens des citoyen-ne-s dans la gestion de l'eau au quotidien et permet ainsi des échanges de bonnes pratiques pour favoriser une utilisation plus responsable et économe de la ressource en eau. L'introduction depuis 2016 de « l'ambassade de l'eau » répond à un besoin complémentaire en matière de d'animation et de diffusion des informations, avec des rendez-vous en pied d'immeuble, mobiles et éphémères.

Le Partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) soutenu par la Région Île-de-France et porté par le laboratoire Mosaïques-LAVUE et l'association Coordination Eau Île-de-France : « *Cartographie collaborative, expertise citoyenne : territoires de l'eau et territoires de compétences politiques en Île-de-France* » s'est achevé le 31 mai 2017. Dans sa dernière phase, il a permis la mise en place de divers outils au service de l'expression associative et citoyenne. Ainsi l'annuaire des associations pour l'eau en ligne a recueilli plus de 110 000 visites !

2017 est enfin l'année de conception et de démarrage d'un nouveau projet européen sur l'eau et le climat mené par la Coordination Eau Île-de-France avec « Peuple et eau » en Slovaquie, « The flowpartnership » au Royaume-Uni et la Coordination eau bien commun Auvergne Rhône-Alpes. Il s'agit de co-élaborer des contenus sur l'eau et le climat, développer l'intervention citoyenne et de créer de nouveaux outils de formation.

### Sommaire

- 1) L'eau publique, c'est maintenant (P2)
- 2) La bataille contre les coupures d'eau (P4)
- 3) Le programme d'écologie populaire à Paris : Ecolo, c'est économe et ambassades de l'eau (P6)
- 4) Le Picri : développer les capacités d'expertise des associations et des citoyens (P16)
- 5) Un nouveau projet européen pour l'eau et le climat (P23)

## 1) 2017, année de l'eau publique

Une étape essentielle a été franchie : suite à un accord passé avec le Sedif (Syndicat des Eaux d'Ile de France), les conseils territoriaux des trois EPT, qui représentent plus de 1,5 million d'habitants ont voté la non ré-adhésion au Sedif et approuvé une convention provisoire de deux ans avec ce dernier, afin de mener à bien les études techniques et juridiques qui s'imposent et de poursuivre le débat.

Cette avancée, impensable il y a un an, est le fruit d'une campagne de plusieurs mois lancée fin 2016 et marquée par l'émergence de collectifs locaux, des débats publics dans de nombreuses villes et les vœux prônant une gestion publique émis par une série de municipalités, entre autres Bagnole, Stains, Aubervilliers, St-Denis, puis Pantin, Ivry, Orly, Arcueil, Cachan, l'Ile St-Denis...

Elle n'aurait pas été possible sans une vraie mobilisation des citoyens, qui a amené nombre d'élus, d'abord hésitants, à revoir leur position. On note d'ailleurs que les douze villes (sur trente-six et ce ne sont pas les plus importantes) qui ont souhaité réadhérer au Sedif sont celles où la décision a été prise dans l'opacité, sans discussion aucune ni entre élu-es, ni avec la population. Nous avons obtenu le droit de réfléchir, étudier, travailler, ce n'est pas rien !

La Coopération Eau Île-de-France a été « le fer de lance de la mobilisation », selon Le Monde (18/12/2017).

**Le 7 décembre 2016**, la Coopération Eau Île-de-France a lancé une campagne d'information et de mobilisation sur la possibilité - pour tout ou partie d'un territoire - de ne pas adhérer au Sedif, à l'occasion du transfert de la compétence eau aux établissements publics territoriaux. Et elle a appuyé le lancement d'une étude dans le territoire GrandOrly Seine Bièvre pour envisager les modalités d'une alternative publique. Des premiers vœux en faveur de la gestion publique sont votés par des conseils municipaux (Bagnole). Des collectifs locaux pour l'eau publique se créent.

**Le 7 juillet 2017**, une réunion d'élus et d'associations, organisée par le territoire Est Ensemble, a permis une confrontation entre la perspective de rester au Sedif, portée par son Président, M Santini, et celle d'en sortir, portée par la Coopération Eau IDF. Quelques jours auparavant la Chambre régionale des comptes avait souligné les dérapages financiers du Sedif au bénéfice de son délégataire, la multinationale Veolia.

**Le 8 septembre** à Bagnole, une assemblée générale pour l'eau publique réunit des dizaines d'élus et de militants-es de trois territoires (GrandOrly-Seine-Bièvre, Est Ensemble et Plaine commune). La dimension métropolitaine de ce mouvement émerge avec force. Cela conduira les présidents des trois territoires à se rencontrer et à adopter une position commune face à M Santini. Un levier politique est trouvé avec un appel d'élus et de grands électeurs, lancé à l'occasion des sénatoriales qui conduira au basculement de candidat-es et de forces politiques en faveur de la gestion publique.

**Le 20 octobre**, lors d'une rencontre entre les présidents des trois territoires et le président du Sedif est conclu un compromis : les trois territoires ne rejoindront pas le Sedif et une convention provisoire de deux ans leur permettra de poursuivre études et débat pour décider de l'avenir de la gestion de l'eau.

**Le 15 novembre** a lieu un conseil municipal extraordinaire sur l'eau à Saint-Denis. Dans cette période, de nombreux conseils municipaux se prononcent pour la non-adhésion au Sedif. De nouveaux collectifs pour l'eau publique voient le jour. Les débats publics se multiplient. Une vague citoyenne sans précédent se manifeste en faveur de la sortie du Sedif et de la gestion publique

**Le 19 décembre** les trois territoires adoptent une convention provisoire pour deux ans avec le Sedif. *Le droit de réfléchir, étudier, travailler, est obtenu, ce n'est pas rien !* Cela concerne 24 villes dont les plus importantes des trois territoires (une douzaine de villes plus petites de Plaine Commune et du GOSB rejoignent le Sedif). Dans cette période, les modalités précises de la gestion publique dans chacun des territoires devront être définies. La population devra être consultée et les décisions seront prises juste avant les élections municipales de 2020, ce qui donnera un nouveau levier politique au mouvement.

NB : après ces deux ans, les territoires qui décideront de se lancer dans la gestion publique, devront devenir co-contractants (pour leur périmètre) du contrat entre le Sedif et Veolia qui se termine le 31 décembre 2022. Dans ces trois années, il s'agira d'entreprendre les travaux de déconnexion avec le Sedif pour que la gestion publique devienne opérationnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Une eau MOINS CHÈRE de MEILLEURE qualité



Au travers de cette action, s'est constitué tout un réseau pour l'eau publique ...

### Les collectifs locaux pour l'eau publique

- Est Ensemble :
  - Bagnolet,
  - Le Pré Saint-Gervais,
  - Les Lilas,
  - Montreuil,
  - Noisy-le-sec
- Plaine commune :
  - Eau'berwilliers,
  - Saint-Denis,
  - Saint Ouen

### Autres associations en lien

- Convergence nationale des collectifs de défense et de promotion des services publics
- Fondation France Libertés
- Est Ensemble :
  - Bagnolet initiatives citoyennes
  - Bondy Autrement
  - Bondy Ecologie
  - Couleur d'orange (copro Montreuil)
  - LDH Bagnolet Les Lilas
  - LDH Montreuil
- GrandOrly-Seine-Bièvre (GOSB) :
  - ATTAC 94
  - La Fabrique Vitry en mieux.

### Les élu-es

**GrandOrly-Seine-Bièvre** : Fatah Aggoune (Maire adjoint Gentilly), Philippe Bouyssou (Maire d'Ivry), Christian Métairie (Maire d'Arcueil), Jacques Perreux (Président groupe écolo et citoyen-nes GOSB), Patricia Tordjmann (Maire de Gentilly)...

**Est Ensemble** : Mireille Alphonse (Maire adjointe Montreuil, VP Est Ensemble), Sylvie Badoux (Maire adjointe Bondy, VP EE), Anne Deo (Présidente groupe écolos et citoyen-nes EE), Capucine Larzillière (CM Montreuil), Tony Di Martino (Maire Bagnolet), Ibrahim Dufriche Soilihi (1er adjoint Montreuil), Christophe Paquis (Maire adjoint Les Lilas), Sabine Rubin (députée Les Lilas)...

**Plaine commune** : Michel Bourgain (Île Saint Denis, VP Plaine Co), Dominique Carré (Pierrefitte, VP Plaine Co), Kader Chibane (Maire adjoint Saint Denis), Bastien Lachaud (député Aubervilliers-Pantin), Laurent Russier (Maire Saint-Denis), Essaid Zemmouri (CM Saint-Denis, VP Plaine Co)...



## 2) La poursuite de la bataille contre les coupures d'eau

Après leurs précédentes défaites concernant les coupures d'eau sur le terrain juridique et parlementaire, les multinationales de l'eau ont eu recours à d'autres moyens, comme la tentative de généraliser le « lentillage » - procédé consistant à réduire significativement, plutôt qu'à couper complètement, l'accès au réseau d'eau, en ne laissant couler qu'un mince filet d'eau. Cette contre-attaque a fait long feu. La justice a jugé à nouveau que la mesure était contraire à la loi Brottes. Plusieurs décisions en ce sens ont été obtenues par la Coordination et France Libertés en 2017.

- **Veolia – 10 avril 2017 – Toulon.** Nouvelle condamnation pour une réduction de débit. Le tribunal d'instance de Toulon reconnaît les « nombreuses décisions intervenues en la matière allant toutes dans le même sens pour considérer que cette pratique est soit illicite soit à minima non légalisée » et condamne Veolia à 3.000€ d'amendes pour avoir réduit le débit de l'alimentation en eau chez une de ses usagers. [Lire l'ordonnance de jugement.](#)
- **Veolia – 27 avril 2017 – Nanterre.** La justice condamne Veolia à 19.000€ d'amende dont 15.000€ pour préjudice moral, suite à une coupure d'eau de plus de deux ans au domicile principal d'une personne handicapée. [Lire l'ordonnance de jugement.](#)
- **Veolia – 13 juin 2017 – Tribunal d'instance de Lens.** Veolia est condamnée pour une réduction de débit de 88 jours à verser la somme de 1000€ à titre de dommages et intérêts. [Lire l'ordonnance de jugement.](#)
- **SAUR – 17 août 2017 – Nanterre.** La SAUR est condamnée à payer la somme de 5000€ à Madame M pour une réduction de débit d'eau pendant plus de 15 mois. [Lire l'ordonnance de jugement.](#)

Fin 2016, France Libertés et la Coordination Eau Ile-de-France avaient dénoncé un « nouveau racket des multinationales de l'eau » qui veulent « le beurre, l'argent du beurre et le budget de nos collectivités » en transférant « leur risque vers les élus alors que celui-ci fait partie de leur contrat ». En effet, les firmes privées avaient demandé aux collectivités de signer un avenant à leur contrat prévoyant notamment la prise en charge par la collectivité des impayés, l'augmentation de la part fixe des factures, et l'éventualité d'une hausse du prix de l'eau en cas d'augmentation supplémentaire des impayés. De nombreux élus avaient alors refusé de signer ces avenants.

Après avoir demandé aux deux organisations de retirer ce communiqué de leurs sites respectifs, ce qu'elles ont fait, Veolia a initié, début 2017, des poursuites en diffamation contre France Libertés et la Coordination Eau Ile-de-France, leurs dirigeants, et certains titres de presse qui leur avaient donné la parole ! Pour se donner les moyens politiques et financiers de faire face, les deux organisations ont lancé une campagne de financement participatif « on ne se taira pas » qui a permis de constituer

un large comité de soutien et de récolter 15 000 € nécessaires à leur défense. Plusieurs collectivités (Bagnolet, Bondy, Est Ensemble, etc.) ont adopté des vœux de soutien aux défenseurs du droit à l'eau et versé des subventions exceptionnelles. Cela a contribué à la prise de conscience dans la société civile française, et parmi les journalistes, des risques d'une multiplication des « procès bâillons » par lesquels des multinationales essaient de faire taire ceux qui les gênent.

### **À quand une véritable loi sur le droit à l'eau en France ?**

La guérilla politique et judiciaire autour de l'application de la loi Brottes s'inscrit dans un cadre plus général : celui des carences de l'organisation de la gestion de l'eau en France et de son inadéquation par rapport aux objectifs affichés, que ce soit en matière de lutte contre la pollution ou pour la mise en place d'un service de l'eau abordable pour tous. Si les tarifs de l'eau tendent à augmenter, c'est aussi en raison de la pollution d'origine agricole et du fait que l'immense majorité du financement des coûts de l'eau sont couverts par les usagers domestiques, et non par les utilisateurs agricoles et industriels. L'interdiction légale des coupures d'eau est nécessaire mais insuffisante si elle ne s'accompagne pas des instruments pour la mettre en œuvre de manière satisfaisante. C'est pourquoi France Libertés, la Coordination Eau Ile-de-France et la Coalition Eau sont à l'origine d'une proposition de loi destinée à concrétiser réellement le droit à l'eau en France, qui a été portée par un groupe de parlementaires trans-partisan. La proposition de loi visait à garantir l'installation de fontaines, toilettes et douches accessibles gratuitement dans les communes dépassant un certain seuil de population. Elle proposait également l'instauration d'une « aide préventive » pour les populations précaires ayant des difficultés à payer leur eau, laquelle serait financée par une taxe sur l'eau en bouteille. Adoptée par l'Assemblée nationale, elle a ensuite été refusée par le Sénat à majorité conservatrice juste avant les élections de 2017. Le combat pour concrétiser le droit à l'eau en France est donc loin d'être fini.

### 3) Les projets parisiens

#### // ECOLO C'EST ÉCONOME

##### Définition et objectifs

« Écolo, c'est économe ! » est une initiative d'écologie populaire, qui met en valeur les savoirs, les pratiques et le bon sens des citoyen-ne-s dans la gestion de l'eau au quotidien et permet ainsi des échanges de bonnes pratiques pour favoriser une utilisation plus responsable et économe de la ressource en eau.

Elle vise en priorité des publics socialement et économiquement défavorisés et s'appuie sur des leviers de communication permettant de travailler la mise en confiance du public et, lors d'ateliers, de questionner sur les pratiques, dans une approche globale « eau et changement climatique ». Elle associe habitant-e-s et acteurs du quartier, en contribuant à une mise en réseau sur le territoire lors de manifestations organisées par les collectifs d'associations locales.

L'action a d'abord été conduite dans un quartier classé « politique de la ville » du 13<sup>ème</sup> arrondissement (Bédier Boutroux-Oudinet) auprès de familles non consommatrices d'eau du robinet, méfiantes quant à sa potabilité (« Je n'achète que de l'eau en bouteilles ») et à sa composition (« Cette eau n'est pas bonne pour ma peau ; elle me pique »). En deux ans, le travail de fond réalisé a permis, en donnant la parole aux résidents, de lever les réticences.

La présence de la Coordination Ile-de-France dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement à travers les actions « Eau ma parole » (voir historique), puis la rencontre avec l'équipe de développement local ont permis une connaissance affinée des acteurs locaux. La demande des centres sociaux Chevaleret et Toussarégo, de l'association « Femmes initiatives » s'est très vite manifestée en termes d'animations permettant de mieux connaître la question de l'eau à travers sa consommation et son coût dans un premier temps, puis en termes environnementaux et sociétaux.

L'introduction en 2016 de l'ambassade de l'eau a illustré un besoin complémentaire en matière de d'animation et de diffusion des informations. En effet, les rendez-vous en pied d'immeuble dans le 13<sup>°</sup> avaient révélé de nouvelles possibilités de toucher du public et d'essaimer vers d'autres quartiers.

Les objectifs du projet sont :

- l'amélioration de la perception de la qualité de l'eau du robinet par rapport à la qualité de l'eau en bouteille ; changement de comportement en faveur de la consommation d'eau du robinet pour la boisson ;
- un changement de comportement en faveur des éco-gestes économes ;
- la compréhension de la répartition du coût de l'eau ;
- la réduction de la charge eau et du coût des produits ménagers dans le budget domestique ;
- l'aide à bien consommer et pour cela à identifier les fuites et accompagner les usagers dans leur résolution et dans leurs démarches ;
- l'amélioration de la compréhension des actions et du rôle d'Eau de Paris ;
- l'approche de la question plus globale des cycles locaux et globaux de l'eau.

Principe général des ateliers :

Les ateliers prennent place dans un programme hebdomadaire établi par les centres sociaux et la communication émane essentiellement de nos partenaires qui rappellent les RV de manière systématique aux usagers desdites centres.

La pratique des ateliers, introduite par une présentation des participants (pour la plupart non francophones) offre une opportunité d'échanges et ouvre une dynamique. L'expérience montre qu'une information stricte et descendante sur l'eau ne produit que peu ou pas d'effets. D'abord, « pourquoi parler d'eau dans une ville où elle coule en qualité et quantité à toute heure du jour et de la nuit ? » Les personnes qui viennent de pays tels que la Chine, le Laos ou le Soudan trouvent presque la proposition insultante :

« Mais il y a de l'eau ici !? », comme si on se trompait de lieu pour en parler.

Elles font bouillir systématiquement l'eau pour consommer. Et trouvent l'eau de Paris trop calcaire. Certaines disent développer des allergies à cause de l'eau du robinet et une grande partie des échanges consiste à déconstruire ces représentations.

La proposition consistant à fabriquer un produit du quotidien (ménager ou cosmétique) permet de rejoindre naturellement les personnes du groupe par des pratiques partagées par tous. Elle offre ainsi une passerelle à l'échange et à l'information. En effet, dès que s'amorcent l'explication concernant le produit à fabriquer, le pourquoi de cette proposition et les gestes proposés, la parole se libère, les connaissances s'échangent et les informations sur l'eau à Paris, le cycle de l'eau, la consommation quotidienne, la santé, les bonnes pratiques, l'incidence globale des comportements sur la qualité de la ressource et sa durabilité, etc. tout ce contenu « passe ».

**Le public :**

Globalement, il était composé au départ essentiellement de femmes, majoritairement d'origine étrangère.

Dans le 13ème arrondissement, nous avons compté 17 nationalités différentes parmi les personnes fréquentant nos ateliers, essentiellement en provenance de pays asiatiques. Principalement des mères de famille, dont l'âge varie de 30 à 50 ans.

L'évolution de l'offre nous permet aujourd'hui d'évoluer vers un public familial, vers les enfants et les jeunes, ainsi que vers un public davantage masculin.

Typologie des publics :

Bénéficiaires des centres sociaux : 60 % Accueils loisirs et public scolaire : 12 % Public adulte (associatif et salarié) : 18 %

Femmes en %	Hommes en %	Enfants et jeunes en %
75	10	15



**Evolution du projet**

Le projet « Ecolo, c'est économe » a franchi un cap lors de son édition 2016-2017 en s'installant dans le 18<sup>e</sup> à la porte Montmartre (quartier politique de la ville), s'inscrivant dans une démarche de pérennisation dans les deux quartiers. Une nouvelle implantation a lieu dans le 11<sup>e</sup> (quartier Fontaine au roi)

Aujourd'hui, le dispositif d'éducation populaire développé à travers les ateliers a permis d'atteindre l'objectif consistant à

rendre les participants eux-mêmes ambassadeurs et acteurs : à certains endroit (centres sociaux), ce sont eux qui gèrent les banques de produits, qui font et véhiculent les messages dans le sens d'une meilleure compréhension des enjeux liés à l'eau : la protéger dans son usage à la maison, la préserver avec les bons gestes et une consommation responsable.....sans oublier l'importance des combats pour l'accès à l'eau pour tous, le droit à l'eau.



On mesure l'efficacité de nos actions à la dynamique créée par les ateliers dont l'objet rejoint le souci général lié à la conscience environnementale, à la protection de la planète et ici, singulièrement, à la gestion de l'eau. Nous répondons à la demande des organismes accueillant du public ce qui nous invite à faire évoluer l'offre tout en restant fidèles aux messages liés à l'eau, à une meilleure connaissance de ses « voyages », des cycles domestiques et naturels afin d'atteindre une vision plus globale.

C'est ainsi que la proposition d'actions a été complétée et que le projet a essaimé vers d'autres formes d'actions (visites, parcours-jeux et actions de sensibilisation) et vers d'autres quartiers défavorisés permet d'une part de diversifier les publics vers les familles, les enfants et un public masculin et d'autre part, de l'augmenter. Cette progression est fidèle au projet dans la mesure où les apports de chaque type d'actions viennent soutenir et promouvoir le principe d'une consommation responsable, économe et protectrice de la ressource. Elle contribue à renforcer les connaissances et la responsabilité de chacun dans l'usage qu'il fait de cet élément.

Le bilan ci-dessous s'articule autour de ces trois axes :

- ateliers-fabrication-produits-naturels
- formation-action
- parcours-jeu : « d'où vient, où va, où vit l'eau dans mon quartier ? »





**1// ATELIERS « ECOLO, C'EST ÉCONOME »**

Ateliers participatifs - préservation de la ressource en eau en qualité et en quantité, consommation responsable, bons gestes et surveillance active à la maison, l'importance de s'engager pour l'accès à l'eau pour tous, le droit à l'eau....

- Nombre d'ateliers organisés : 28 (+ 10 mini-ateliers)

- Nombre de participant-es : environ 340

-Typologie des publics : bénéficiaires des centres sociaux, bénévoles engagés dans les associations (environnement, cadre de vie, maison de quartier), travailleurs sociaux et animateurs

Femmes en %	Hommes en %	Enfants et jeunes 18 -25 ans en %
95	3	2

Déroulé de l'atelier :

L'atelier se déroule avec un nombre de participants limité à 12 personnes. Après une présentation introductive des participants, la question de l'eau est mise en avant dans une présentation succincte qui évolue rapidement vers l'expression des savoirs de chacun sur les habitudes de consommation. La sensibilisation à bien consommer passe également par l'évocation du prix de l'eau, sa proportion dans les charges locatives ou les factures, la prévention des fuites et l'accompagnement dans leur résolution à travers les démarches appropriées. Les ingrédients entrant dans la composition des produits sont présentés (vinaigre d'alcool, savon de Marseille certifié avec 75% d'huile d'olive,

bicarbonate et cristaux de soude, savon noir.... pour les produits ménagers par exemple). Le pourquoi de ces usages rejoint de suite la question de la pollution et de la préservation de la ressource, les pratiques en agriculture biologique dans le périmètre des zones de captage.

La présentation du cycle de l'eau intervient alors qui a l'avantage de susciter un intérêt évident chez les participants et permet de mettre à jour l'inégale répartition de la ressource, les perturbations qui l'affectent avec le changement climatique et enfin la question de la solidarité afin que le droit à l'eau s'exerce pour tous.

#### Mobilisation citoyenne

**Nombre de bénévoles formés et acteurs de ces ateliers : 14** Page web Ateliers de fabrication de produits naturels <http://eau-iledefrance.fr/ateliers-fabrication-produits-naturels/> Vue 130 fois

Page web Recettes écolo, c'est économe

<http://eau-iledefrance.fr/recettes-ecolo-cest-econome/>

Vue 168 fois

**La demande d'ateliers, si elle est liée à l'évolution des pratiques et à l'urgence des messages concernant la protection de la planète, et singulièrement de l'eau, l'est également à un besoin de lien social tout aussi urgent.**

**L'atelier facilite la création d'un lien social durable entre les participant-es qui sont invités à poursuivre les échanges entre eux. Aussi, nous avons organisé des ateliers sous forme de "formation-action\*" pour inviter les habitant-es à devenir animateur-trices à leur tour et faire tourner les savoirs dans leur quartier.**

**Nous profitons sciemment de l'engouement actuel pour ces pratiques "do it yourself", ce qui nous aide à recruter très facilement des nouveaux participant-es dans les quartiers populaires (tous nos ateliers affichent complet, avec liste d'attente pour participer au suivant !) Dans ce contexte, notre spécificité consiste évidemment à faire un lien entre ces pratiques à la mode et la ressource en eau.**

Forts de l'expérience accumulée au cours de ces trois dernières années, nous avons perfectionné en 2016-17 notre méthodologie participative pour ancrer davantage le projet dans les quartiers populaires et pour accompagner plus efficacement le changement de comportements. Suivant une démarche d'éducation populaire, les ateliers s'appuient sur les savoirs existants en les valorisant : les participants sont invités à partager ce qu'ils connaissent déjà, afin de démarrer sur un socle commun et solide, ouvert à la richesse multiculturelle. Le programme s'adressant à des publics défavorisés s'appuie sur des leviers de communication permettant de travailler la mise en confiance du public et lors des ateliers, de questionner sur les pratiques, rejoignant ainsi dans une approche globale, le lien entre eau et changement climatique.

Nos ateliers sont associés aux réunions du comité d'usagers, qui pilote l'ensemble des activités des centres. Les ateliers "Écolo c'est économe" évoluent sous la forme de "permanences" dont le programme est défini par les participants, avec stockage de produits et récipients permettant aux usagers des centres sociaux de fabriquer leurs produits hors notre présence,

La spécificité de la CEIDF et de ses actions, l'actualité vive du thème de l'eau, l'originalité des actions proposées et notre présence active lors des événements de quartier, aux réunions des collectifs associatifs font de notre organisation un acteur de chaque territoire où nous intervenons et permettent une mise en réseau fructueuse. Notre inscription dans les programmes « politique de la ville » en témoigne.

## **2. // LES FORMATIONS EN DIRECTION D'ASSOCIATIONS (BÉNÉVOLES ET PUBLICS EN INSERTION)**

---

### **Objectifs**

***Il s'agit d'accompagner des associations proches (environnementales, cadre de vie ou encore les organisations de défense des droits humains) à intervenir dans le domaine de l'eau.***

La Coordination eau Île-de France ne peut pas répondre directement à toutes les demandes des usagers. A titre d'exemple, la campagne contre les coupures d'eau pour impayés, menée depuis plus de trois ans au niveau national, a révélé de nombreux cas de difficultés et de litiges liés à des fuites d'eau, à des régularisations abusives, à des changements de compteurs ou d'abonnés, dans un contexte général de sous-information des usagers qui souvent ne savent pas à qui s'adresser, voire ignorent quel est le distributeur dans leur commune.

**A Paris, il n'y a certes pas de coupures d'eau, mais les difficultés sociales et économiques sont bien présentes pour de nombreux usagers. Pour répondre à toutes leurs demandes et les aider à faire valoir leurs droits, la Coordination mise sur le partage de son expérience avec le réseau associatif dans son ensemble.**

### **Fonctionnement**

Gratuites, nos formations sont ouvertes aux acteurs associatifs ; elles sont proposées à notre réseau d'associations membres et partenaires, et relayées par le réseau "Vivacités" (« éducation à une ville durable ») dont fait partie notre association.

**Contenu pédagogique** : mieux comprendre les enjeux liés à l'eau potable à Paris, pour une consommation responsable et économe, pour le respect du droit humain à l'eau, pour la préservation de la ressource et de la santé des usagers.

Après une séance d'introduction, les participant-es s'inscrivent aux formations suivantes pour approfondir les sujets qui les intéressent plus particulièrement.

Les participant-es aux formations sont ensuite invité-es à nous rejoindre en situation d'animation (Ambassade de l'eau et/ou Ateliers Écolo c'est économe<sup>2</sup>), où ils bénéficient de notre accompagnement pour confronter les savoirs acquis avec les questionnements du public parisien. Cet axe bénéficie du lien entre formation et animation.

Les formations sont animées de façon participative et réflexive, chacun étant invité à partager ses propres connaissances et à modifier, si besoin est, ses pratiques : les questionnements des associations et de leurs publics sont au centre de la démarche pédagogique.

**Nombre de sessions organisées : 7 Nombre de participant-es : 90**

Ces formations ont touché des bénévoles des associations mais aussi des personnels en insertion professionnelle : ce second axe en direction du de professionnels mérite d'être développé.

Femmes en %	Hommes en %	Enfants et jeunes 18- 25 ans en %
34	62	4

### **3. // CYCLE ÉDUCATIF : "L'EAU DANS MON QUARTIER"**

---

#### **Définition- Objectifs**

Il s'agit de proposer des cycles éducatifs d'une ou plusieurs séances autour de l'eau bien commun pour construire une démarche éducative faite de représentations partagées sur le thème de la solidarité et de l'éco-citoyenneté, en partenariat avec des animateurs d'accueils loisirs ou des enseignants. Ce projet vise un public scolaire (enfants en écoles élémentaires et collèges) mais peut également s'adresser aux familles fréquentant les centres sociaux. Il permet ainsi une découverte de son environnement immédiat avec l'eau comme fil conducteur, et prend tous sons sens dans les quartiers politique de la ville (Pte Montmartre, Paris 18° ; Fontaine au roi, 11° ; Bédier-Boutroux, 13° et Amandiers, 20°)

Il s'agit d'une nouvelle exploration. L'intérêt de ce programme réside dans l'aspect "parcours", c'est-à-dire la construction

d'une logique qui permet de regarder différemment son quartier, voire de le découvrir : beaucoup d'enfants ne connaissaient pas l'existence de la fontaine de la Madone tout près de chez eux ! Les centres sociaux sont également demandeurs pour les familles : "l'eau dans mon quartier" permet de "faire ensemble" et d'apprendre l'implication de chacun dans la vie de l'eau à Paris, tout en sensibilisant à la question de solidarité.

Bilan 2016-2017

Nombre de structures impliquées : 8 (essentiellement accueil loisirs) Nombre de séances organisées : 14  
**Arrondissements : 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> Nombre de participant-es : 144 Nombre de gourdes distribuées 111.**



## Partenaires associés

### PARIS

Réseau Vivacités Paris Santé Nutrition Magazine Causette  
Fondation Agir contre l'exclusion (FACE) Fondation Danielle Mitterrand France Libertés CIVIGAZ (GRDF)  
Ligue de l'enseignement

**Dans le 11<sup>e</sup> -Quartier fontaine au Roi** Association Déambulle, le bouquin qui bulle EDL-Equipe développement local  
Centre social le Picoulet

Dans le 12<sup>e</sup>

Association "L'eau est le pont" Maison des associations du XII<sup>ème</sup> Centre social CAF Charenton PIMMS Paris XII et XX  
Kiosque citoyen / Association Cap ou pas Cap

Dans le 13<sup>e</sup> - Quartier porte d'Ivry/Chevaleret/Boutroux

EDL : équipe développement local Centre social CAF Chevaleret Centre social Toussarégo Association Femmes initiatives  
AFEV (projet Kaps : projets de quartier animés par des étudiants) Collectif Bédier en Fête  
Amicale des locataires Franc Noham

Dans le 18<sup>e</sup> - Quartier porte de Montmartre

Centre d'animation Binet Centre social "La maison bleue" Café associatif "Le petit Ney" EDL Porte de la Chapelle  
CASPE 18<sup>e</sup> (ateliers périscolaires) Association Résonances

Dans le 20<sup>e</sup> °

Centre social CAF Annam

Pour le projet Universités bleues

SIUMPPS PARIS DESCARTES  
Magazine Causette



## // AMBASSADES DE L'EAU

**L'ambassade de l'eau**, c'est un stand itinérant et ouvert à tou-te-s, qui s'installe dans les quartiers populaires (ciblés par la politique de la ville) pour aller à la rencontre des ménages défavorisés, dans la rue ou dans les squares, au pied d'immeubles ou dans les centres sociaux.

Des activités tout public, multiculturelles et multi générationnelles, y sont proposées.

ON Y FAIT QUOI?

- s'informer au sujet de la qualité de l'eau de boisson, au robinet et en bouteille
- noter les astuces pour faire des économies d'eau et avoir une consommation responsable
- décrypter sa facture d'eau et s'informer sur le droit à l'eau pour tous
- fabriquer et tester des produits de beauté et de ménage faits maison, écologiques et économiques
- mieux comprendre comment l'eau est gérée, interroger le changement climatique, discuter et poser toutes vos questions sur l'eau à Paris!

### Les objectifs

Mettre en place un accompagnement culturel à la maîtrise des consommations d'eau des ménages défavorisés; faire connaître l'existence et les modalités du droit à l'eau; mettre en valeur la gestion publique de l'eau et la tarification sociale mise en place par Eau de Paris; favoriser l'eau du robinet par rapport à l'eau en bouteille et une consommation responsable, ne portant pas atteinte à la ressource; rendre les citoyens capables de prendre part aux débats et aux décisions autour des liens étroits entre eau et climat.

Il vise à répondre aux attentes des usagers, souvent mal informés de leurs droits et qui ne savent pas à qui, ni où s'adresser, en cas de difficulté liée à la consommation d'eau ; aux attentes des travailleurs sociaux et des associations qui ne savent pas quoi faire dans ces situations et s'adressent souvent à nous. A la volonté, largement partagée dans la population, d'une gestion plus économe de la ressource en eau et de gestes éco-citoyens.

Il s'inscrit dans la suite de notre campagne nationale contre les coupures d'eau pour impayés ; de nos actions "Ecolo, c'est économe", menées dans le 13e arrondissement à Paris ; de rencontres grand public (Alternatiba Paris, "la voie est libre" à Montreuil, etc.)

NB : Ce projet a été retenu en 2017 dans l'appel à projet suivant la délibération 2016 DPE 18, adoptée par le Conseil de Paris le 15 février 2016, qui prévoit la mise en place pendant deux ans d'une aide préventive à l'eau, ainsi que la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement ; projet d'expérimentation d'accès social à l'eau prévu par la loi 2013-312 du 23 avril 2013, dite loi Brottes. Il s'agit de le renouveler en 2018.

Bilan

Nombre d'animations : 31

**Nombre d'arrondissements : 5 (11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>) Nombre de participant-es : 300**

**Nombre ambassadeurs-ices : 14 (dont 10 bénévoles\*)**

Page web Les RDV de l'ambassade de l'eau

<http://eau-iledefrance.fr/ambassade-de-leau-tous-les-rdv/>

Vu 160 fois

Les RDV sont aussi affichés dans les lieux qui nous accueillent.

Page web Paris augmente l'aide à l'eau pour les plus démunis

<http://eau-iledefrance.fr/paris-augmente-laide-pour-leau-des-plus-demunis/>

**Vu 529 fois**

**Matériel pédagogique** : brochure Eau de Paris sur l'eau du robinet et carte des fontaines à Paris, documentation de notre association, classeurs avec des articles de presse, expositions "Porteur de parole" (expression citoyenne au sujet de l'eau de boisson), exposition "Ecolo c'est économe" produits de ménage toxiques et ingrédients naturels, exposition Causette

(bande dessinée) “A l’eau maman bobo”, exposition “Eau et climat”).

**Animations** : bar à eau, démonstration de kits d’économies d’eau et diagnostic de consommation, découverte de produits de beauté naturels, fabrication de produits de ménage écologiques et économiques).

**Public** : le public visitant “notre ambassade” est essentiellement familial puisqu’il s’agit essentiellement du public qui fréquente les squares et jardins des arrondissements concernés dans les périodes hors du temps scolaire (mercredi après-midi, vacances scolaires, w-ends). Il s’agit d’un public d’origines sociales variées, composé pour 85/% de femmes et enfants, et 15% d’hommes.

Avec le soutien de :



#### **4) PICRI Cartographie collaborative, expertise citoyenne**

Actions menées dans le cadre du Partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) de la Région Île-de-France, porté par le laboratoire Mosaïques-LAVUE et l'association Coordination Eau Île-de-France : « *Cartographie collaborative, expertise citoyenne : territoires de l'eau et territoires de compétences politiques en Île-de-France* ».

#### **1. Études et cartographie des puits privés dans la commune de St-Michel-sur-Orge en collaboration avec l'association Aggl'Eau Publique Val d'Orge**

##### **Enjeux de l'étude : recherche-action sur la commune de Saint-Michel-sur-Orge**

###### *Rappel*

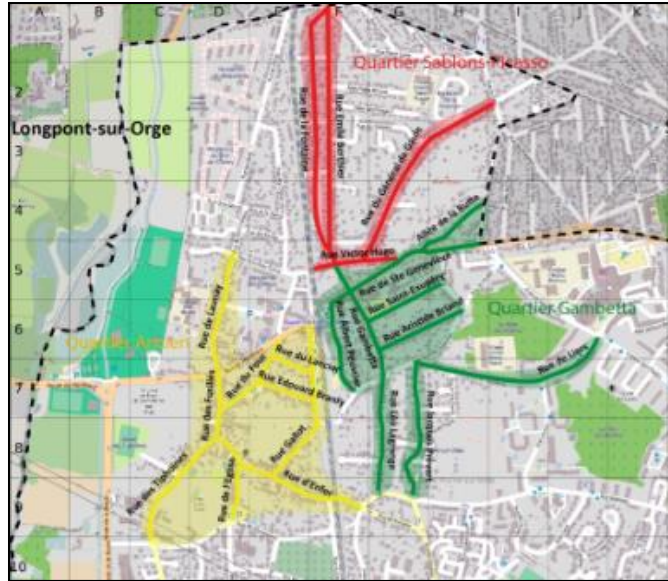
L'association Aggl'Eau Publique Val d'Orge, partenaire retenu dans le cadre du PICRI, est une association qui milite pour la promotion d'une gestion publique de l'eau potable dans l'ensemble des communes appartenant à l'EPCI Cœur d'Essonne Agglomération. Les thèmes de recherche-action établis avec cette association ont émergé suite à une première réunion de préparation au cours de laquelle ont émergé les principales constatations suivantes : « *On a perdu notre connaissance sur notre sous-sol ! Depuis 50 ans l'eau que l'on consomme est industrielle.* » ; « *Dans certain quartier de St-Michel-sur-Orge, toutes les maisons ont un puits* » ; « *Comment fait-on pour se réapproprier l'eau des puits ?* » (Réunion de préparation, février 2017, Sainte Geneviève -des-Bois). Il a été ainsi décidé de mener une action de recherche-action portant sur la connaissance de l'eau du sous-sol et plus précisément de l'usage de l'eau des puits privés. Cette étude se focalise sur trois enjeux principaux : répertorier le patrimoine hydraulique que constitue cet ensemble de puits, identifier les différents usages de l'eau de ces puits, sensibiliser les habitants sur la question de la gestion de l'eau potable et enfin faire connaître les activités de l'Aggl'Eau.

###### *Choix de la commune*

Le choix de la commune de Saint Michel-sur-Orge tient à la configuration hydraulique et géologique particulière de la commune et de son usage ancien des puits et des sources (lavoirs, fontaines, etc.). Ce choix a été également motivé par des raisons pratiques : les adhérents de l'association qui ont souhaité participer à cette enquête étaient originaires de cette commune, résidents depuis plusieurs dizaines d'années et ayant une bonne connaissance à la fois du terrain et de nombreux contacts personnels et professionnels – par exemple l'une des membres du groupe de recherche avait été en charge du service d'urbanisme de Saint-Michel-sur-Orge. Étant donné le nombre relativement faible de personnes disponibles pour mener à bien cette enquête – entre 5 à 7 personnes –, le choix a été fait de cibler trois quartiers sur la commune au regard de leurs caractéristiques géologiques et du signalement par les enquêteurs de la présence de puits dans chacun d'eux : le quartier Gambetta, le quartier Ancien et enfin le quartier Sablons Picasso.

**Trois quartiers d'études à Saint Michel-sur-Orge : quartier Ancien (jaune) ; quartier Sablon Picasso (rouge) ; quartier Gambetta (vert)**





*Règlementation : enjeux environnementaux et sanitaires*

Réglementairement depuis 2009 les particuliers sont tenus de déclarer leurs puits – en renseignant le formulaire CERFA (Cerfa 13837-01) – lorsque ceux-ci alimentent une consommation domestique égale ou inférieure à 1000 m<sup>3</sup> annuels. Cette obligation présente un double enjeu : environnemental, en cas de contamination de la ressource, mais aussi sanitaire afin de contrôler la qualité de l’eau en cas de consommation humaine. Aucune sanction n’est prévue en cas de non-déclaration. Toutefois, le propriétaire d’un puits non recensé par l’administration peut être déclaré responsable d’une pollution de la nappe phréatique au cas où celle-ci serait contaminée par l’intermédiaire de son ouvrage. Or, seulement une dizaine de puits on fait l’objet d’une déclaration auprès du service d’urbanisme de la commune. La méconnaissance de cette réglementation, de même que la crainte d’un impôt ou d’une taxe additionnelle relative liée à la possession d’un puits ainsi que des restrictions à l’usage de l’eau de ces puits sont les principales réponses données lors des enquêtes pour expliquer ce faible taux de déclaration.

*Recherche dans les archives : peu d’informations disponibles*

Un travail de recherche aux archives communales, départementales ainsi qu’à la bibliothèque nationale de France a été entrepris afin de trouver des documents relatifs à ces puits. Or, il n’existe que très peu d’informations sur les puits privés, à l’exception de certaines adjudications concernant des litiges pour la division d’une propriété sur laquelle il s’en trouve un. Aucun recensement de ceux-ci n’a été trouvé sur les plans cadastraux de 1823 et 1987, ni sur les matrices et états de sections des propriétés non bâties, ni même sur les taxes d’habitation. Ces documents de 1987 ne contiennent aucune donnée sur la non-taxation et la raison pour laquelle ils n’étaient pas soumis jusqu’alors à une quelconque obligation de déclaration. Selon un cabinet notarial exerçant sur la commune, interrogé dans le cadre de cette recherche informe qu’il n’est à ce jour toujours pas fait mention de présence éventuelle d’un puits dans les documents de vente d’une propriété.

*Environnement institutionnel : intérêt de l’étude ?*

Cette enquête – laboratoire d’enquête à l’échelle des communes – s’inscrit dans différentes préoccupations et champs d’exercices des institutions en charge des ressources en eau et de l’Orge notamment. A l’échelle communale, ce travail

permet de rendre compte de l'importance de ce patrimoine hydraulique encore sous-estimé et partant de son recensement et de la prévention nécessaire liées aux usages de l'eau privée des particuliers. De même, le Syndicat de l'Orge (SIVOA), ne dispose pas d'informations concernant la présence de ces puits qui pourrait pourtant être prise en compte dans sa mission de prévention des inondations, notamment dans le cadre du programme « zéro rejet ». Seule la Commission Locale de L'Eau (CLE) au travers du SAGE Orge-Yvette avait entrepris un recensement des puits et des forages afin d'établir un plan de prévention du risque pollution des nappes.

## **Méthodologie : enquêtes et cartographie participative**

### *Questionnaire*

L'enquête participative de terrain a impliqué différents membres de l'association Aggl'Eau Publique Val d'Orge et plus ponctuellement des membres de l'association du quartier ancien de Saint-Michel sur Orge. Ce travail a mobilisé un petit groupe de personnes tout à long de l'enquête menée du mois d'octobre 2016 à mai 2017. Un travail de porte-à-porte a été effectué pour identifier la présence des puits au moyen d'un questionnaire et d'une localisation cartographique. Le questionnaire a été élaboré avec le groupe de travail (annexe 1) afin d'obtenir des renseignements sur les caractéristiques techniques et les usages de ces puits, les équipements de pompage et de stockage d'eau, la qualité de l'eau, la connaissance de la réglementation, et enfin la perception de ces ouvrages (avantage ou contrainte). 82 questionnaires ont ainsi été renseignés et les résultats compilés dans un tableur mis à disposition de l'équipe de travail.

### *Cartographie*

L'outil cartographique choisi au début de cette étude a été Open Street Map (OSM), système d'information géographique (SIG) libre d'accès et collaboratif. Par l'intermédiaire d'une application de bureau (JOSM), chacun peut éditer de l'information géographique complétant une carte du monde disponible en ligne. Les informations ainsi obtenues sont téléchargeables et peuvent servir de support pour la réalisation de projets cartographiques particuliers. Le recensement cartographique des puits a été fait par l'intermédiaire de cartes de terrain –*fieldpaper* – générées avec le fond de plan du site OSM. Chaque carte de terrain – 11 cartes recouvraient l'ensemble du terrain d'étude, a pu ainsi servir de support pour localiser les puits et donner des informations sur ceux-ci. Ces cartes sont ensuite numérisées et les informations classées par types (puits ouvert, fermé, puisards, etc.). Elles sont reportées sur le site en ligne afin de les géolocaliser.

## **Résultats :**

### *Répartition des puits dans la commune*

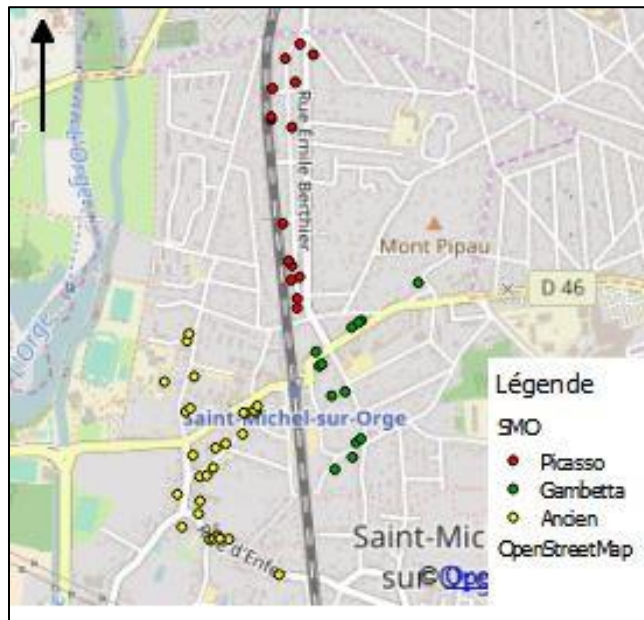
L'un des objectifs principaux de cette enquête était de mettre en évidence, via une projection cartographique, la concentration des puits dans ce trois quartiers d'étude. Au total, plus de 82 questionnaires ont été remplis et 60 puits ont été cartographiés.

La répartition de ces puits est la suivante : 32 puits dans le quartier Ancien, 13 puits dans le quartier Gambetta, 15 puits dans le quartier Sablon Picasso. La répartition de ces puits, telle que nous pouvons l'observer sur la carte suivante s'explique par les conditions topographiques et géologiques de Saint-Michel-sur-Orge : l'Orge traverse du sud vers le nord à l'ouest de la commune et l'eau de la nappe phréatique est accessible entre 1 à 3 mètres pour les résidences limitrophes comme celles du quartier ancien par exemple. De même, la concentration de ces puits s'expliquent également par l'histoire agricole de la commune : les puits situés au fond des parcelles laniérées servaient à l'arrosage des cultures maraichères et céréalières tout au long du 19ème siècle jusqu'au début du 20ème siècle.

### Typologie et limite

Dans son type le plus fréquemment rencontré, le puits est édifié en pierres meulières avec une grande margelle elle aussi en pierre. On trouve également des puits creusés au sein même des maisons dans les caves, simplement recouverts d'une plaque de protection. La difficulté du recensement a surtout porté sur l'identification d'anciens puits recouverts ou bouchés, ou encore détruits par leurs propriétaires. On peut ainsi distinguer différents types de propriétés et d'usages de ces puits : des puits publics accessibles à tous, des puits partagés entre plusieurs résidents, et enfin des puits privés à usage exclusif.

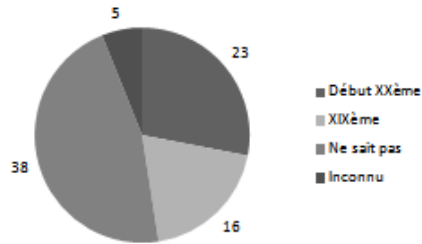
Si l'enquête a permis de recenser sur ces trois quartiers une soixantaine de puits, ce chiffre est à revoir largement à la hausse face aux différentes contraintes rencontrées sur le terrain : couverture non exhaustive du terrain, absence des propriétaires, méconnaissance de ceux-ci de leur propre patrimoine hydraulique, etc.



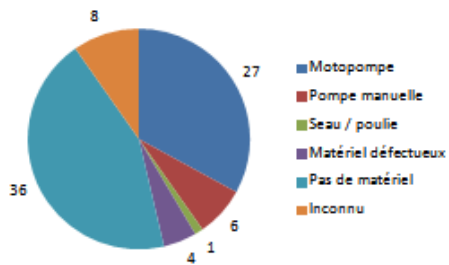
Répartition des puits privés dans la commune de Saint Michel-sur-Orge

Date de construction et équipement des puits

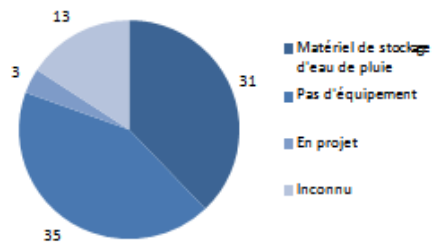
Dates estimées de réalisation des puits



Équipement en matériel de pompage



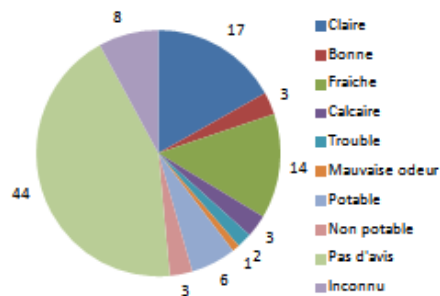
Équipement de récupération ou de stockage d'eau



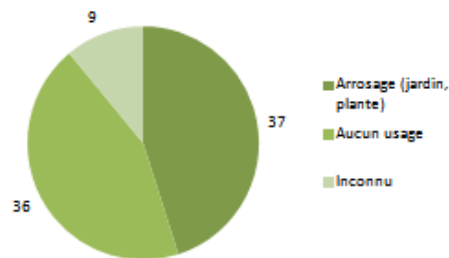
Si la moitié des personnes enquêtées ne connaît pas l'époque de construction de leur puits, plus de la moitié estiment leur réalisation entre le XIXème et le début du XXème siècle. Seule la moitié des propriétaires est équipée en matériel de pompage, en général une motopompe ou dans une moindre mesure d'une pompe manuelle. Les propriétaires ayant un usage de l'eau des puits sont dans les mêmes proportions également équipés en matériel de récupération et de stockage d'eau de pluie.

Usages et perception de la qualité de l'eau ; atouts et contraintes des puits

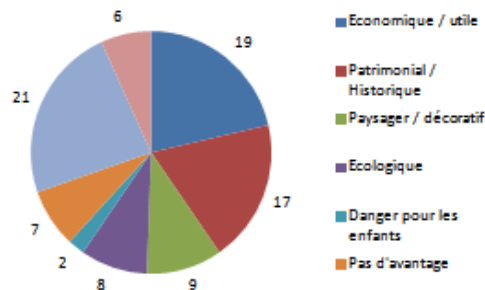
Perception de la qualité



Usages de l'eau des puits

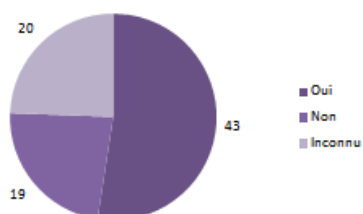


Atout ou contrainte

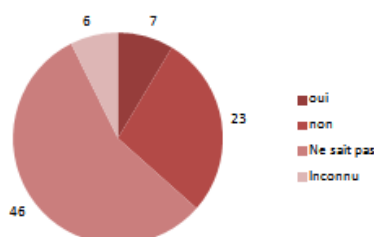


Lorsque les propriétaires utilisent l'eau de leurs puits, ils le font exclusivement pour l'arrosage de leurs jardins ou de leurs potagers. L'enquête n'a pas mis en avant des usages domestiques pour l'eau des toilettes ou du lave-vaisselle par exemple. Les perceptions sur la qualité de l'eau sont généralement positives (claire, bonne, potable) et quelques propriétaires ont plus ponctuellement des avis négatifs sur celle-ci (calcaire, trouble, mauvaise odeur, non potable). L'un des principaux avis concerne la fraîcheur de cette eau, qui oblige à la laisser réchauffer avant arrosage des plantes. Dans leur grande majorité des propriétaires ont un avis positif sur leur puits, les arguments patrimoniaux et économiques – eau gratuite – étant les plus fréquemment mis en avant.

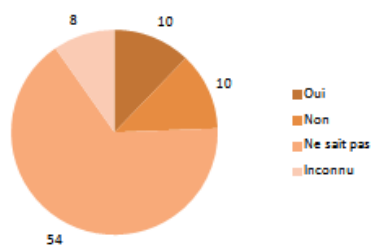
#### Information sur les usages de l'eau des puits



#### Analyse de l'eau des puits



#### Déclaration des puits auprès de la mairie



1

Concernant aussi bien l'analyse de l'eau ou la déclaration des puits en mairie, la plupart des propriétaires n'a pas fait de démarche spécifique ou ne sait pas si elles ont eu lieu. Ces résultats confirment à la fois l'écart des recensements effectués en mairie et ceux observés lors de notre enquête, et ainsi le caractère non-opératoire des mesures de protection et de prévention à la fois sanitaires et environnementales des institutions en charge de la gestion des eaux (de consommation et fluviale) du fait de l'absence de prise en compte des usages faits de ces puits. Enfin, une majorité des personnes enquêtées se déclare intéressée à avoir plus d'information concernant la réglementation et les usages licites de l'eau de leur puits.

#### Restitutions et perspectives : intervention et formation

Différentes formes de restitution de cette étude sont programmées :

##### Intervention

- Une courte présentation a été faite à l'Université Populaire de SMO le 9 mai 2017.
- Une intervention complète a eu lieu à l'Université Populaire de SMO le mardi 7 novembre 2017
- Une intervention, menée par les membres du groupe de recherche, a eu lieu le 20 septembre 2017 à l'Université Populaire de Sainte Geneviève des Bois.

### *Formation*

- Une formation cartographique a destination du groupe de recherche et à d'autres membres de l'association Agg'Eau Publique Val d'Orge s'est déroulée au mois d'août 2017, afin de prolonger cette étude sur la commune et éventuellement de l'étendre à d'autres terrains d'études limitrophes.

## **2. Valorisations des actions menées dans le cadre du PICRI**

### *Annuaire des associations : AssEAU CartEAU*

AssEAU CartEAU est un annuaire cartographique recensant les associations et les collectifs militant dans le domaine de l'eau en Ile de France et réalisé dans le cadre du PICRI. Cet annuaire comptabilise depuis son lancement plus de 110 000 vues.

- Une formation cartographique à destination des membres salariés de la Coordination EAU IDF s'est déroulée le 5 juillet 2017 – annexe 3.

### *Atlas des services d'eau*

Un atlas des services de distribution de l'eau potable de la région a été entrepris afin de rendre compte de l'état de la répartition des différents modes de gestion à l'échelle régionale. La représentation cartographique permet de synthétiser et rendre accessible cette information à différentes échelles : régionale, départementale, et au niveau des EPCI.

- Cet atlas a été publié sur le site de la Coordination Eau Île-de-France début 2017.

### *Etude des actions menées par l'Association de Défense de l'Environnement de Claye-Souilly et ses Alentours (ADeNCA)*

Réalisation d'un court-métrage documentaire sur la pollution de la Marne par François Guieu, avec la participation des associations Coordination Eau Île-de-France, ADeNCA et Le Marneux.

Avec le soutien de



## 5) **Projet Eau & Climat : expertise citoyenne et publique pour restaurer les cycles de l'eau et le climat**

### I/ INTRODUCTION

**Objectifs généraux du projet & contexte :** Le changement climatique n'est pas une fatalité. La crise globale, environnementale, économique et sociale qu'il amplifie, appelle à prendre des mesures structurelles et à l'émergence d'une nouvelle mentalité individuelle et collective. L'action est nécessaire à toutes les échelles, locale et globale.

L'éducation, le partage de savoirs et d'expériences, la co-construction d'outils numériques d'information et de formation sont des leviers essentiels pour atteindre le niveau nécessaire d'engagement des citoyen-nes et des pouvoirs publics.

Il est souvent question de la manière dont le dérèglement du climat impacte l'eau. C'est la manifestation la plus directe et la plus sensible de ce changement global pour les populations. Il n'y a qu'à voir les dramatiques événements climatiques qui se succèdent à un rythme de plus en plus rapide, à un point ou l'autre de la planète, et tout près de nous. Mais savons-nous suffisamment que des solutions existent ? Elles passent par un usage différent de cette ressource, dans nos villes et nos campagnes, afin de restaurer localement les cycles naturels de l'eau (pluie, infiltration, évaporation) qui régulent le climat. La revitalisation de milieux dégradés, même dans des conditions extrêmes, le montre. L'expérience à grande échelle réalisée par Rajendrah Singh et l'ONG TBS en Inde, les pratiques développées par Michel Kravcik et l'ONG People and water en Slovaquie en constituent des exemples éclairants.

Notre consommation quotidienne, notre mode de vie, impactent fortement la ressource en eau (tout produit manufacturé ou alimentaire utilise de l'eau pour sa fabrication) ; nous pouvons agir sur la disponibilité de la ressource en faisant des choix plus écologiques.

Inverser la tendance dominante actuelle exige un engagement sans précédent dans une stratégie d'innovation sociale, économique et environnementale, à partir du local et du citoyen lui-même jusqu'aux grands organismes internationaux. Pour que cet engagement potentiel se réalise, les quatre partenaires ont pour objectif immédiat d'accroître la demande et l'intérêt pour ces sujets à travers des stratégies d'information, de formation, de conseil et de mobilisation qui auront pour effet, dans le cadre de ce projet, l'animation de « communautés de l'eau et du climat ». Les objectifs du projet sont donc de fédérer et animer un réseau européen de citoyen.ne.s, collectifs, associations et élu.e.s autour d'un cycle de formation, d'expertise, de concertation, et de gouvernance de l'enjeu eau & climat, sous le prisme du nouveau paradigme de l'eau. Projet mené en partenariat avec *The Flow Partnership* (GB), *Ludia a Voda* (Slovaquie), *Eau Bien Commun Auvergne Rhône Alpes*.

#### **Objectifs détaillés :**

- créer les cadres d'une expertise citoyenne et publique « Eau et changement climatique » avec des « communautés de l'eau » ;
- sensibiliser et former les différents publics confrontés aux mutations accélérées des milieux, aux bonnes pratiques de gestion locale de l'eau dans le contexte du changement climatique ;
- contribuer à l'élaboration d'une position de la société civile européenne et internationale sur la gestion de l'eau bien commun au niveau international et mondial, en relation avec les évolutions institutionnelles en cours ;
- interpeller les organisations de la société civile, les élus, les collectivités, les gestionnaires de l'eau et les agences de bassins, pour changer à partir des territoires, les cadres des politiques de l'eau susceptibles de prévenir le risque climatique.

#### **Logistique du projet :**

Le projet "GEEC, Groupe d'Engagement pour l'Eau et le Climat" est un projet transnational financé par **l'agence française Erasmus +**. Il dure de septembre 2017 à septembre 2020. La Coordination Eau Île-de-France a recruté une chargée de mission, Marie Pochon, pour ce projet et pour ses activités à Paris..

#### **Ressources sur le nouveau paradigme de l'eau / origines du projet :**

[Traduction de Judith D. Schwartz in the Guardian about importance of water for climate change \(2017\)](#) par Daniel Hofnung  
[Exposition de la Coordination Eau île-de-France sur l'Eau & le Climat](#)

[Rendre l'Eau à la Terre pour restaurer le Climat, brochure de la Fondation France Libertés](#), en coopération avec la Coordination Eau Île-de-France.

## 2 / Mise en place

Le projet, obtenu par en 2017 a commencé sa mise en place au travers d'une **réunion transnationale les 14 et 15 Novembre 2017 à Paris**, rassemblant l'ensemble des partenaires impliqués dans la démarche. À cette occasion, les partenaires ainsi que le coordinateur, la CEIDF, ont posé les cadres d'action, le calendrier et les méthodes de travail sur ce projet.

Dès le mois de novembre, la Coordination Eau Île-de-France a élaboré un **partenariat avec l'École des Métiers de l'Information**, initiant sur plusieurs semaines 17 adultes en formation continue à la production d'outils de communication autour de l'Eau et du Climat. Au terme de cette formation pilotée par Arnaud Corbin, qui s'est poursuivie sur les premiers mois de 2018, le projet a pu bénéficier de 17 affiches, pochoirs et animations autour des contenus du projet.

La soirée de présentation des travaux est visible ici <http://eau-iledefrance.fr/eau-et-climat-a-laffiche/>



Après une réflexion sur les acteurs et partenaires de la Coordination Eau Île-de-France dans la région, nous avons organisé une **première rencontre des acteurs de l'Eau et du Climat en Île-de-France le 21 décembre 2017, à la Maison des Acteurs du Paris Durable**. Cette première rencontre, en présence d'une quinzaine de participant.e.s, fut le point de départ d'une série de rencontres individuelles et collectives qui s'est continuée sur le début de l'année 2018, ayant pour objectif la mise en place de partenariats de projets, événements ou collaboration dans la construction de cadres de formation, d'expertise et de contenus.

Retrouver la [présentation de la réunion du 21 décembre](#)

En parallèle, nous avons commencé à travailler sur le **Manuel sur l'Eau et le Climat**, en posant les bases d'un plan du manuel sur lequel nous continuons de travailler en 2018. Le plan de ce manuel est visible ci-dessous, et est ouvert aux contributions.





